dkfz. GERMAN CANCER RESEARCH CENTER IN THE HELMHOLTZ ASSOCIATION

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

2009 - 117 GG/RD

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,
LE FONDE DE POUVOIR (DER STIFTUNGSVORSTAND), D.K.F.Z,

vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 18 octobre 2007
nommant Monsieur André Syrota, directeur général de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n°5
dans sa séance du 10 au 13 juin 2008 ;

vu la décision n°2005-051
créant l'unité de recherche U 701 et nommant Monsieur Jean Rommelaere directeur ;

D E C I D E N T

Article 1er : L'unité de recherche U 701 intitulée « Virothérapie du cancer » est prolongée de deux ans à compter du 1er janvier 2009.

Article 2 : Monsieur Jean ROMMELAERE est reconduit dans ses fonctions de directeur de l'unité de recherche U 701 à compter du 1er janvier 2009 pour une période s'achevant au plus tard le 31 décembre 2010.

Fait à Paris, le 5 janvier 2009

Le Fondé de Pouvoir (Der Stiftungsvorstand)
DKFZ

Le Directeur général
de l'Inserm